

bres qui étaient bien disposés de s'y rendre. On peut en dire autant des plaintes sur la manière dont les affaires se font et au progrès de laquelle le membre plaçant ne contribue jamais. Mais, prises entre toutes, sont les dénonciations babillardes et inconsidérées du membre qui, pendant qu'il est content d'avoir son nom sur le rôle des membres, semble prendre plaisir à toujours trouver à redire sur tout ce qui concerne l'Association, oubliant de l'engagement qu'il a pris. Que chaque frère se demande à lui-même s'il a été loyal à son engagement, s'il a, par tous les moyens légitimes en son pouvoir, travaillé à promouvoir le bien-être de l'Association, et quand tous les membres pourront répondre dans l'affirmative, le nuisible membre qui trouve à redire aura disparu.

I. ÉPARGNE CO-OPERATIVE.

La plupart des philosophes se sont évertués à trouver une définition concise, établissant, en peu de mots, la supériorité ou tout au moins la dissemblance caractéristique de l'homme au milieu de tous les animaux.

Aucune de ces définitions, en dehors de celle donnée par la religion, n'est absolument complète, et presque toutes sont faussement dictées par le matérialiste qui, n'envisageant l'homme que par son côté physique et tangible, ne le voit et ne le dépense que d'une manière incomplète et même souvent grotesque.

L'homme, s'écrie l'un, est un animal à deux pieds sans plumes.

Le seul signe distinctif de la supériorité de l'homme sur la brute, prétend un autre, c'est qu'il sait allumer du feu.

C'est qu'il boit sans soif...

C'est que son affection et sa sollicitude pour ses enfants se prolonge au delà du berceau.

C'est que seul il sait prévoir, économiser et préparer le nécessaire pour les jours de maladie et de vieillesse, etc., etc.

Toutes ces définitions sont ou grotesques ou incomplètes parce qu'aucune ne prend l'homme à son vrai point de départ, et que la religion seule sait nous le montrer sortant des mains de Dieu et traversant la vie guidé par l'étoile d'intelligence émanant du divin Créateur.

Retenons cependant les deux dernières comme se rapprochant le plus de la vraie doctrine. Oui, l'homme, au contraire de la brute, aime ses enfants et veille sur eux au delà du berceau. Oui, l'homme prévoit et prévient les jours d'adversité ou d'incapacité et il sait prélever sur les moissons prospères de quoi subvenir dans les années de famine.

Dans sa si remarquable encyclopédie, Léon XIII, établit que l'idée d'économie et de prévoyance est une des notions les plus distinctives de l'homme intelligent et que cette notion est en raison

directe du degré d'instruction et de civilisation des peuples.

Cela se comprend facilement, car l'instruction et la civilisation amènent la délicatesse des sentiments et la sensibilité du cœur, par suite développent l'amour paternel et le désir de prémunir ses enfants contre les difficultés sociales, en leur assurant le bien-être.

L'économie, la prévoyance pour soi et pour les siens, voilà la solution du problème social dans l'ordre matériel. Les anarchistes, nihilistes, socialistes la demandent en vain, à l'explosion de la dynamite; ce n'est pas dans les procédés violents, dans le bouleversement total d'une société, mal constituée il est vrai, mais sujette à des réformes sages et progressives, qu'il faut aller chercher l'extinction du paupérisme, c'est au contraire dans la paix, dans l'apaisement des passions; milieux très favorables à l'éclosion des idées saines de travail, d'amour de la famille et par suite d'économie.

Quels sont les moyens les plus propres à développer les sentiments d'amour de la famille et d'économie et à rendre ce désir d'économie réellement profitable et utile à la fois aux parents, aux enfants et à la société?

Pour répondre à cette question nous n'avons encore qu'à consulter l'impérissable Encyclopédie et nous y voyons l'un des principaux remèdes conseillé dans la crise sociale qui nous menace, c'est l'association, c'est la société de secours mutuels, c'est la réunion des centimes de la petite épargne pour former un capital, capable de fructifier, de lutter, de prévoir et d'assurer.

Et où chercher une association entrant mieux dans les vues du Souverain Pontife que la C. M. B. A.? Nulle part, évidemment, car elle aurait dû être créée, telle qu'elle existe, dès le lendemain de la publication de l'Encyclopédie et conformément à ses instructions si déjà depuis 23 ans elle n'avait fonctionné en pleine concordance avec les futures idées pontificales.

Les avantages qui résultent pour les membres de la C. M. B. A. sont tellement considérables qu'elle a vu, en peu d'années, ses opérations s'accroître dans une proportion stupéfiante.

Les quelques membres fondateurs sont aujourd'hui noyés dans une masse de plus de 13,000 membres répartis dans 133 succursales, et chaque jour le flot monte.

Cet accroissement prodigieux est dû à l'organisation vraiment modèle de la C. M. B. A. qui s'occupe du bien-être de ses membres tant au point de vue moral et religieux, qu'au point de vue matériel et humanitaire. Nous étudions ensemble les résultats obtenus jusqu'à ce jour et en les comparant avec ceux dont se glorifient les plus puissantes compagnies d'assurances mutuelles, nous pourrions établir facilement que même à l'unique point de vue des intérêts matériels aucune n'a pu obtenir de meilleurs résultats que ceux que la C. M. B. A. peut offrir à

ses membres sous le drapeau de l'Église et de la charité chrétienne et sous l'égide de la bénédiction de S. S. Léon XIII.

Si la collectivité dans l'épargne amène la possibilité de faire grand, ce n'est qu'à la condition que le fonctionnement de l'association soit fait simplement et surtout économiquement.

Dans les grandes compagnies d'assurances sur la vie, qu'elles soient anonymes, par actions ou en mutualité, la majeure partie des primes versées par les assurés est absorbée par les frais d'administration et surtout par les courtages réservés aux agents chargés de solliciter la clientèle. Par suite, la part des versements entrant réellement en opérations se trouve considérablement réduite et diminue d'autant les avantages des assurés. Il est évident que si sur \$1,000 de cotisation de première année, il faut donner 50 pour cent de courtage et prélever 20 pour cent pour les frais généraux, le capital effectif se trouve réduit à 300 et ne peut donner que des résultats plus que médiocres. Cependant, ces compagnies sont prospères et remplissent assez leurs engagements, mais comme elles ne peuvent donner plus qu'elles n'ont il s'ensuit que ce n'est qu'en prélevant des primes beaucoup trop élevées, pour le risque garanti, qu'elles peuvent arriver à satisfaire à leurs engagements et à constituer un fonds de réserves. Sans doute, le luxe déployé dans les bureaux des dites grandes compagnies est très flatteur à l'œil et bien des personnes se laissent charmer par ces apparences séduisantes, au point de trouver, dans ce luxe, une preuve de la solidité de l'établissement et une garantie pour leur contrat. Si cependant ces personnes se donnaient la peine de réfléchir, elles se rendraient vite compte que tout cet étalage est payé à même les versements des assurés et que chaque plaque de marbre a été achetée en diminution, sinon des avantages offerts, du moins de ceux qu'on pouvait offrir avec la même prime.

Le but que se propose le père de famille, en s'assurant sur la vie, n'est pas de signer un contrat calligraphié sur du papier extraordinaire, de s'asseoir un instant devant une table en acajou massif et de payer ses primes à un guichet artistique. Son but est d'obtenir les meilleures conditions et d'assurer à ses enfants le plus possible; il doit donc chercher, avant tout, l'assureur grévé des moindres charges et susceptible, par suite, de lui garantir tout ce que ses primes annuelles peuvent produire.

Dans ces conditions, il ne peut mieux faire que s'adresser à la C. M. B. A., car là il trouvera le système de fonctionnement le plus simple et le plus économique qu'il puisse rêver. Dans la C. M. B. A. il ne sera pas reçu dans des bureaux somptueux et il ne sera pas sollicité par une nuée de courtiers et d'inspecteurs onéreux, mais on lui

donnera un bon contrat, sur papier fort simple, lui garantissant un capital énorme par rapport à ce qu'il aura trouvé ailleurs; il deviendra en outre membre d'une grande association regardant tous ses membres non pas comme des clients, mais comme des frères que sa sollicitude ne doit jamais abandonner, et, dans cette grande famille, il trouvera, en plus des garanties matérielles nécessaires à la sécurité de son contrat, une garantie morale de premier ordre, celle de la charité et de la vraie fraternité; cette garantie c'est la religion.

Si les résultats obtenus en 23 ans par la C. M. B. A. semblent, à première vue, incroyables, ils deviennent compréhensibles lorsque, lisant ses statuts, on s'aperçoit que cette association s'occupe de ses membres autant au point de vue de leurs intérêts spirituels que de leurs intérêts matériels et qu'elle a pour point d'appui la religion de celui qui a résumé les obligations sociales dans ces simples paroles: "Aimez-vous les uns les autres." C'est cette phrase qui est la devise et le mot de ralliement des membres de la C. M. B. A., c'est par elle que le nombre des adhérents augmente de jour en jour et, grâce à elle, on peut espérer que tous les vrais Catholiques arriveront, peu à peu, à être tous rassemblés dans cette vaste association de secours mutuels, résolvant par leur union la grande question de l'extinction du paupérisme et amenant paisiblement la solution de ces irritantes questions sociales qui agitent si fort les esprits.

Si la comparaison entre la C. M. B. A. et les grandes compagnies d'assurance est toute en sa faveur, et ne peut permettre à l'assuré d'hésiter un seul instant, on est obligé de s'incliner encore devant sa supériorité et on étudie les résultats qu'elle a obtenus jusqu'à ce jour avec ceux accusés par les sociétés mutuelles similaires: au point de vue de la modicité des frais d'administration surtout, elle tient le premier rang et de beaucoup, en effet ses frais annuels ne s'élèvent pas à plus de cinq pour cent des recettes totales. De plus, elle a constitué un fonds de réserve, lequel s'élève aujourd'hui à \$100,000.

En résumé à quelque point de vue qu'on se place on est obligé de reconnaître que la C. M. B. A. offre à l'assuré des garanties de toutes espèces, et que les avantages qu'elle donne sont le maximum de ce qui peut être obtenu et désiré.

Après avoir examiné, la question d'assurance sur la vie, au point de vue de sa moralité sociale et religieuse et des garanties offertes par les diverses compagnies, il ne nous reste plus à étudier l'assurance qu'au point de vue de son utilité ou mieux de sa nécessité dans la famille. Ici, l'argumentation est facile, car personne ne peut contester les services rendus par les sociétés d'accumulation de la petite épargne, mais malheureusement, nombre de gens, bien que convaincus de la néces-